



RAPPORT SEMESTRIEL AU 31 MARS 2011

MESSAGE DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le 1^{er} semestre confirme une amélioration de la situation de Cottin Frères :

- Hausse du chiffre d'affaires : + 8.7%
- Volume de marge : + 4.5%
- Diminution des frais de structure, y compris des charges financières

La vente du domaine de Meursault a été réalisée sur le semestre et l'essentiel du produit de cette cession a été distribué aux actionnaires suite à la décision de l'Assemblée Générale du 6 mai 2011 de distribuer 4,64 euros par action.

Cottin Frères se consacre désormais pleinement à son cœur de métier de négociant-éleveur avec un objectif de développement du chiffre d'affaires dans les pays traditionnels du vin, ainsi que dans les pays émergents avec d'abord la Chine qui, après les crus classés de Bordeaux, s'intéresse aux vins de Bourgogne.

Ceci doit assurer la pérennité de l'entreprise avec ses 70 personnes, qui a un potentiel de production pour passer de 10.5 millions de bouteilles à 18 millions, sans investissements majeurs, ce qui permettra une bonne rentabilité.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDÉE

AU 31 MARS 2011

<i>en milliers d'euros</i>	Note	Mars 2011	Septembre 2010
ACTIF			
Ecarts d'acquisition	Note 4.1	-	-
Autres immobilisations incorporelles	Note 4.2	18	15
Immobilisations incorporelles		18	15
Terrains		465	465
Terres à vignes		-	-
Actifs biologiques		-	-
Constructions		1 199	1 292
Autres immobilisations corporelles		3 188	3 173
Immobilisations corporelles	Note 4.3	4 852	4 930
Titres de participation de sociétés non consolidées		138	205
Participations mises en équivalence		-	-
Autres actifs financiers		13	13
Actifs financiers	Note 4.4	151	218
Impôts différés actifs		-	-
TOTAL ACTIF NON COURANT		5 021	5 163
Stocks	Note 4.5	13 458	15 898
Créances clients	Note 4.6	5 359	6 140
Autres créances d'exploitation	Note 4.6	2 571	802
Actifs d'impôt exigible		-	18
Trésorerie et équivalents de trésorerie		13 804	617
TOTAL ACTIF COURANT		35 192	23 475
Actifs destinés à la vente	Note 2.3.3		11 360
TOTAL ACTIF		40 213	39 998
PASSIF			
Capital social	Note 4.7	6 742	6 742
Ecarts de réévaluation			4 980
Résultats non distribués		16 530	10 993
Résultat de l'exercice		2 450	219
TOTAL CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		25 722	22 935
Intérêts minoritaires en réserves		-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES		25 722	22 935
Dettes financières à long-terme	Note 4.9	145	422
Provisions	Note 4.8	219	214
Impôts différés passifs	Note 4.14	1 324	66
TOTAL PASSIF NON COURANT		1 688	702
Dettes financières à court terme	Note 4.9	3 552	3 685
Provisions	Note 4.8	903	1 018
Dettes d'exploitation	Note 4.10	6 953	7 998
Passifs d'impôts exigibles		1 351	-
Autres dettes courantes	Note 4.10	44	38
TOTAL PASSIF COURANT		12 803	12 739
TOTAL PASSIF COURANT ET NON COURANT		14 491	13 441
Passifs destinés à la vente	Note 2.3.3		3 622
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		40 213	39 998

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

<i>en milliers d'euros</i>	Note	Mars 2011	Mars 2010	Septembre 2010
COMPTE DE RESULTAT				
Chiffre d'affaires	Note 4.15	19 893	18 305	30 472
Achats de vins et matières sèches		(12 602)	(10 583)	(21 903)
Variation des stocks de vins et matières sèches		(2 882)	(3 505)	(1 488)
Marge brute		4 409	4 218	7 081
Autres achats et charges externes		(1 994)	(1 893)	(3 308)
Valeur ajoutée		2 415	2 325	3 774
Subvention d'exploitation		296	315	783
Impôts et taxes		(296)	(7)	(236)
Charges de personnel	Note 4.13	(1 609)	(1 649)	(3 144)
Variation des provisions sur créances et litiges		198	(58)	(768)
Dotations aux amortissements		(425)	(588)	(1 163)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		579	339	(754)
Autres produits et charges opérationnels	Note 4.11	351	609	1 502
RESULTAT OPERATIONNEL		930	948	748
Produits financiers		23	46	42
Charges financières		(96)	(228)	(429)
Résultat financier	Note 4.12	(73)	(182)	(387)
RESULTAT AVANT IMPOT		857	766	361
Impôt sur les bénéfices	Note 4.14	(333)	(264)	(187)
RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES		524	502	174
Résultat des activités abandonnées	Note 4.16	1 926	0	45
RESULTAT NET DEL'ENSEMBLE CONSOLIDE		2 450	502	219
Attribuable à:				
Part du Groupe		2 450	502	219
Part des intérêts minoritaires		2 450	502	219
<i>Résultat par action (en euros) :</i>				
de base (résultat net)		1,09	0,22	0,10
dilué (résultat net)		1,09	0,22	0,10
Etat du Résultat global				
<i>en milliers d'euros</i>				
Résultat net		2 450	502	219
Variation de juste valeur des terres à vignes				
Résultat global		2 450	502	219
Attribuable à:				
Part du Groupe		2 450	502	219
Part des intérêts minoritaires				

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2011	Septembre 2010
<i>Flux de trésorerie liés aux activités professionnelles</i>		
Résultat net - part du groupe avant impôt	857	361
<i>Charges et produits sans incidence sur la trésorerie :</i>		
Dotations aux amortissements et perte de valeur d'actifs immobilisés	425	1 163
Variation des provisions (yc provision/sociétés non consolidées)	(43)	786
Paiements fondés sur des actions	-	-
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	30	(64)
Paiement des impôts sur le résultat	-	(49)
Marge brute d'autofinancement	1 269	2 197
(Augmentation)/Diminution des stocks et en-cours	2 440	215
(Augmentation)/Diminution des comptes clients et comptes rattachés	781	1 424
Augmentation/(Diminution) des dettes d'exploitation	(1 045)	1 575
Variation des autres actifs (passifs) d'exploitation	(1 763)	(488)
Variation du besoin en fond de roulement	413	2 726
Flux net de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 682	4 923
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(473)	(363)
Acquisition de titres de sociétés consolidées	-	-
Acquisition d'autres immobilisations financières	-	-
Dettes sur acquisition de titres de sociétés consolidées	-	-
Trésorerie (Dettes) des sociétés acquises	-	-
Cession d'immobilisations	103	377
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(370)	14
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Augmentation (diminution) des dettes financières	(931)	(1 155)
(Décaissement)/Encaissement sur cession d'actions propres	379	6
Augmentation de capital	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(552)	(1 149)
Flux net de trésorerie liés aux activités abandonnées (cf Note 4.16)	11 907	(43)
Variation de trésorerie	12 667	3 745
Trésorerie à l'ouverture de la période	(1 407)	(5 152)
Trésorerie à la clôture de la période	11 260	(1 407)
Variation de la trésorerie	12 667	3 745
Disponibilités	13 804	617
Concours bancaires courants	(2 544)	(2 024)
Autres dettes financières à court terme	(1 008)	(1 662)
Dettes financières à court terme	(3 552)	(3 686)
Trésorerie à la clôture	11 260	(1 407)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE

<i>en milliers d'euros</i>	Attribuable aux actionnaires de la Société			Intérêts minoritaires	Total
	Capital	Ecart de réévaluation (*)	Résultats non distribués	Résultat de l'exercice	
Situation au 1er octobre 2009	6 742	1 884	16 214	(5 234)	19 606
Affectation du résultat 2009			(5 234)	5 234	-
Actions auto-détenues			14		14
Variation de juste valeur des terres à vignes		3 096			3 096
Résultat au 30 septembre 2010				219	219
Situation au 30 septembre 2010	6 742	4 980	10 994	219	22 935
Affectation du résultat 2010			219	(219)	-
Actions auto-détenues			335		335
Variation de juste valeur des terres à vignes		(4 980)	4 980		0
Résultat au 31 mars 2011				2 450	2 450
Situation au 31 mars 2011	6 742	-	16 528	2 450	25 720

* Terres à vignes, nettes d'impôts différés, cédées en février 2011

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

INFORMATIONS COMPTABLES

En date du 30 mai 2011, le Conseil d'Administration du Groupe a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés du groupe pour le semestre clos le 31 mars 2011. Cottin Frères est une société anonyme immatriculée en France.

NOTE 1: FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE

La société COTTIN FRERES a réalisé le 28 février 2011 la cession du domaine viticole qu'elle détient à Meursault, au profit des acquéreurs et selon les modalités indiquées dans les derniers comptes annuels.

Le prix de cession des parts des deux filiales cédées (la SCI du Domaine René Manuel et la SCEA Château Labouré Roi) s'établit à 12,25 millions d'euros.

Cette cession remplissait les conditions d'application de la norme IFRS5 lors de l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2010. Les modalités de présentation de cette cession sont détaillées aux notes 2.3.3 et 4.16.

Le Groupe conserve la propriété et l'usage de la dénomination commerciale Labouré Roi sous toutes ses formes.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale des actionnaires réunie extraordinairement le 6 mai 2011 a décidé la distribution d'un versement exceptionnel d'un montant de 4,64 euros par action. Compte tenu des actions auto-détenues à la date de versement, le décaissement effectif en mai 2011 s'élève à 10.422 K€

NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES

2.1 GÉNÉRALITES

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice 2010 sont établis conformément aux « International Financial Reporting Standards » (IFRS) adoptées au niveau européen.

L'information financière au 31 mars 2011 est donc établie sur la base des normes et interprétations IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne au 31 mars 2011. Les nouvelles normes et interprétations entrées en vigueur au cours du semestre n'ont pas d'impact sur les comptes.

2.1.1 Bases de préparation des états financiers

L'information financière au 31 mars 2011 est établie sur la base des normes et interprétations IFRS en vigueur au 1^{er} janvier 2009 et en conformité avec l'IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent. L'adoption de nouvelles normes n'ayant pas eu d'impact significatif sur la performance ou la situation financière du Groupe.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

2.1.2 Estimations réalisées

Dans le cadre de la préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS, la direction est amenée à faire des estimations et des hypothèses qui affectent la pleine application des normes comptables ainsi que l'évaluation qui est faite des actifs, passifs, produits et charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience ainsi que sur un ensemble de critères jugés vraisemblables par la direction, sans nécessairement que les tiers soient en mesure d'en juger. Il est possible que les résultats effectifs soient différents de ces estimations. Les estimations et hypothèses sont revues continuellement. Elles concernent principalement :

- l'estimation des flux futurs de trésorerie dans le cadre des tests de dépréciation,
- les durées d'amortissement des actifs immobilisés,
- les dépréciations de stocks,
- les engagements de retraites.

Les impacts de ces révisions sont enregistrés sur la période comptable au cours de laquelle elles ont eu lieu ou sur les périodes comptables subséquentes le cas échéant. Lorsque ces estimations et hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision est élevée, une information est donnée en annexe.

2.2 PRINCIPES COMPTABLES

2.2.1 Périmètre et méthodes de consolidation

La consolidation porte sur les sociétés suivantes selon la méthode d'intégration globale dès lors que la société COTTIN Frères contrôle directement ou indirectement ces sociétés et a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir les bénéfices de ces activités :

Raison sociale	Nationalité	Siège social	Pourcentage de détention	N° SIREN
SAS Labouré Roi	Française	Meursault	100 %	035 680 123
SICA Guilde Des Domaines (*)	Française	Meursault	49,60 %	405 388 653
SAS Nicolas Potel	Française	Nuits St Georges	100%	408 068 054
EURL Vignobles et Vineyards	Française	Nuits St Georges	100%	497 689 463

(*) : La société SICA GUILDE DES DOMAINES est consolidée selon la méthode d'intégration globale, dès lors que l'activité et le financement de cette société sont assurés par le Groupe.

La société Labouré Roi USA détenue à 100%, n'est pas consolidée compte tenu de son caractère non significatif (cf. note 4.4).

Variation de périmètre au cours de l'exercice :

La SCI du Domaine René Manuel et la SCEA Château Labouré Roi sont déconsolidées à compter de la date d'effet de la cession (28/02/2011 ; Cf. Note 1).

2.2.2 Elimination des opérations internes au groupe

Les transactions entre les sociétés consolidées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

2.2.3 Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de comptes arrêtés au 31 mars 2011.

2.2.4 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Aucune filiale étrangère n'est comprise dans le périmètre de consolidation.

2.3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES AUX DIFFÉRENTS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

2.3.1 Immobilisations incorporelles

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et l'évaluation à la juste valeur de leurs actifs et de leurs passifs identifiés aux dates d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an au niveau global du groupe, dès lors que son activité est concentrée sur le négoce de vins, qui correspond à l'heure actuelle au seul ensemble homogène d'actifs générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. La valeur d'utilité d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) est déterminée par la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur

nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée au compte de résultat et est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition. Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Depuis le 30 septembre 2009, les écarts d'acquisition sont dépréciés en totalité (Cf. Note 4.1).

Autres immobilisations incorporelles

Un actif est enregistré à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif bénéficieront au Groupe. Les autres immobilisations incorporelles acquises ou créées par le groupe sont comptabilisées au coût d'acquisition ou à leur juste valeur lorsqu'elles ont été évaluées lors de l'acquisition de titres de société consolidée.

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de logiciels.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminable, comme les logiciels, sont amorties sur leur durée d'utilisation.

2.3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terres à vignes, sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Le cas échéant, le coût total d'un actif est décomposé entre éléments de durées d'utilité différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte. Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf s'il est probable que les avantages économiques futurs associés seront augmentés.

Les terres à vignes sont comptabilisées à leur valeur de marché, conformément au traitement alternatif autorisé par IAS 16. Cette valeur résultait jusqu'au 30 septembre 2009 de données sur les transactions récentes dans les mêmes appellations, tenant compte des spécificités des parcelles concernées, sur la base de valeurs attestées par expert. Au 30 septembre 2010, les terres à vignes ont été évaluées à la juste valeur induite par le prix de cession de l'ensemble des actifs du Groupe à Meursault et classées parmi les actifs destinés à être cédés (cf. Note 2.3.3). Au 31 mars 2011, le groupe ne possède plus d'immobilisation réévaluée en raison d'une juste valeur supérieure à la valeur résultant de la méthode du coût amorti.

Les pieds de vignes sont des actifs biologiques au sens d'IAS 41. Leur valeur de marché étant peu différente de leur valeur historique, aucune réévaluation de ces actifs n'est pratiquée. Ils sont amortis sur une durée de 25 ans. Au 31 mars 2011, le Groupe ne possède plus de pieds de vigne suite à la cession de Domaine situé à Meursault.

Les durées et modes d'amortissement des autres immobilisations corporelles sont fonction de la façon dont les avantages économiques futurs seront consommés. Par conséquent, les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, le cas échéant diminué de la valeur résiduelle estimée, et les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

	Durée
Constructions	20 à 40 ans
Installations et agencements	8 ans
Matériels et équipements industriels	5 à 15 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 à 10 ans

Ces durées sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective. S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable des actifs corporels ou unités génératrices de trésorerie auxquels appartiennent les actifs est comparée à la valeur comptable. Toute perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat.

2.3.3 Actifs et passifs destinés à être cédés

En application de la norme IFRS 5, les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés.

Quand plusieurs actifs sont destinés à être cédés lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent.

La cession est intervenue au cours de la période, de telle sorte que :

- le bilan consolidé n'intègre plus d'actifs et de passifs en cours de cession.
- les éléments du résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités cédées ont été isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées.

2.3.4 Stocks et en cours

Les stocks sont évalués à leur coût de revient, intégrant leur coût d'acquisition (selon la méthode de prix moyen pondéré par article) augmenté des frais de mise en bouteilles et du coût de la main d'œuvre.

Des dépréciations sont constatées lorsque la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production. A cet égard, le groupe examine notamment l'adéquation de son stocks (par appellation et millésime) aux conditions du marché. Au 31 mars 2011, la variation de provision résulte des ventes de la période, la valeur de réalisation des stocks n'ayant pas évolué.

La norme IAS 23 révisée (Coûts d'emprunt) ne modifie pas le calcul du coût de revient des stocks de vins du Groupe ; les bien produits « en grande quantité de manière répétitive », n'entrant pas dans son champs d'application.

2.3.5 Créances

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les créances sont, s'il existe un indice de perte de valeur, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions sont constituées progressivement dès lors que l'ancienneté des créances est le principal indicateur de risque.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base du cours de change à la clôture.

2.3.6 Impôts sur les bénéfices et provisions pour impôts différés

Les impôts différés reflètent les différences dans le temps, entre la comptabilisation des charges et produits dans le résultat comptable et leur prise en compte dans le résultat fiscal, ainsi que la fiscalité latente afférente aux réévaluations effectuées lors des acquisitions. Ils sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs.

Ils reflètent également les différences temporaires dégagées par certains retraitements de consolidation, effectués en vue d'harmoniser les règles d'évaluation des comptes des différentes filiales.

Les actifs d'impôts différés sur les reports déficitaires sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'entité déficitaire disposera des bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

La méthode dite du report variable est appliquée. Ainsi, les impôts différés sont calculés sur la base du dernier taux voté ou quasi adopté à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation à la valeur actuelle.

2.3.7 Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois.

La trésorerie nette du tableau des flux de trésorerie consolidés comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des soldes créditeurs de banques et des billets à ordre.

2.3.8 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources représentative d'avantages économiques.

2.3.9 Provisions pour retraite

Le coût des indemnités de départ est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits pour les salariés. Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une mesure actuarielle et prospective intégrant des hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et d'évolution des salaires. La variation des engagements de retraite entre deux périodes est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.

2.3.10 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action après dilution est identique, dans la mesure où aucun instrument dilutif n'a été émis par le Groupe à ce jour.

2.3.11 Revenu

Le revenu est comptabilisé lorsqu'il est probable que les risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur (généralement, à la date du transfert de propriété des produits, c'est-à-dire lors de l'expédition).

Le revenu est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, donc après déduction des remises ou rabais commerciaux et des escomptes. Les coûts de transport facturés aux clients sont compris dans le revenu. Les coûts de transport supportés par le Groupe sont inclus dans les charges externes.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en compte de résultat lorsque les conditions d'attribution mentionnées sur la notification sont remplies (ex : engagement de dépenses pour l'exportation conditionnant le versement de la subvention).

2.3.12 Autres produits et charges opérationnels

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des plus et moins values de cessions d'actifs ;
- des pertes de valeur d'actifs (y compris des écarts d'acquisition et des titres de sociétés non consolidées) ;
- des pertes, profits, variation de provisions concernant des évènements exceptionnels et matériels ;
- des produits et charges financiers ;
- des impôts sur les bénéfices.

2.3.13 Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers comprennent :

- les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, des autres passifs financiers, de la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- les dividendes reçus des participations non consolidées ;
- le résultat de change sur opérations financières.

NOTE 3 : SECTEURS OPERATIONNELS

L'information sectorielle présentée s'inscrit dans la continuité de la présentation des activités telles que retenue pour les exercices antérieurs et en conformité avec l'organisation de la force commerciale du Groupe : la seule activité exercée par le groupe Cottin Frères est le négoce de vins, de Bourgogne pour la large majorité, par le biais de son portefeuille de marques dont les principales sont LABOURE ROI et NICOLAS POTEL.

A cet égard, l'adoption de la norme IFRS 8 n'a pas d'impact.

NOTE 4 : COMPLEMENTS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 ECARTS D'ACQUISITION

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2011	Septembre 2010
Valeur début de période	1 466	1 466
Acquisitions		
Diminutions	(118)	
Dépréciation	(1 348)	(1 466)
Valeur fin de période	-	-

Depuis le 30/09/2009, les écarts d'acquisition sont dépréciés en totalité. La variation est liée au reclassement identifié à l'occasion de la sortie du Domaine de Meursault.

4.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2011	Septembre 2010
Valeur brute début de période	310	307
Acquisitions	8	4
Cessions		1
Valeur brute fin de période	318	310
Amortissements cumulés	(300)	(295)
Valeur nette fin de période	18	15

4.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31 mars 2011 :

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur en début de période	Acquisitions	Transfert	Diminutions ou cessions	Valeur en fin d'exercice
Terrains et agencements (autres que terres à vignes)	465				465
Terres à vignes	-				-
Actifs biologiques	-				-
Constructions	4.612				4.612
Matériel, outillage et autres immobilisations	13.267	465	10	(1.003)	12.739
Valeur brute	18.344	465	10	(1.003)	17.816
Actifs biologiques	-				-
Constructions	(3.320)	(93)			(3.413)
Matériel, outillage et autres immobilisations	(10.095)	(327)		871	(9.551)
Amortissements	(13.415)	(420)	-	871	(12.964)
Valeur nette	4.930	45	10	(132)	4.852

Le Groupe ne recourt pas au financement par crédit-bail. Aucun retraitement n'est donc effectué à ce titre.

Les transferts mentionnés dans le tableau ci-dessus correspondent à des régularisations comptables intervenues dans le cadre de la cession du Domaine de Meursault.

4.4 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2011	Septembre 2010
Valeur brute des titres de sociétés non consolidées (cf. note 2.2.1)	305	305
Provisions pour dépréciation *	(167)	(100)
Valeur nette des titres de sociétés non consolidées	138	205
Prêts, dépôts et cautionnements	13	13
Montant net	151	218

* Une dotation au provision complémentaire de 67K€ a été dotée sur les titres de la société Labouré-Roi USA, afin d'ajuster la valeur nette des titres sur la quote-part de situation nette détenue. Cette dotation a été constatée en résultat exceptionnel (Cf. Note 4.11).

4.5 STOCKS ET EN-COURS

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2011	Septembre 2010
Marchandises	12.210	14.749
Produits sec et autres consommables	2.283	2.626
Dépréciation	(1.035)	(1.477)
Montant net	13.458	15.898

Les reprises de dépréciation sont classées dans les autres produits et charges opérationnels, dans le cas où elles ne sont pas utilisées (Cf. note 4.11).

4.6 CREANCES D'EXPLOITATION

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2011	Septembre 2010
Valeur brute	5.666	6.530
Dépréciation	(307)	(390)
Valeur nette des créances clients	5.359	6.140
Valeur brute *	2.571	1.530
Dépréciation	-	-
Intercos actifs destinés à la vente		(728)
Valeur nette des autres créances d'exploitation	2.571	802

*les autres créances sont essentiellement composées de :

- 1M€d'acomptes versés aux fournisseurs de vin
- 0.9M€de crédit de TVA et autres comptes de TVA débiteurs
- 0.5M€de subventions à recevoir

Ventilation des créances clients par échéance :

	Créances	Echues	Non échues	Ventilation par échéance				
				< 1mois	< 2mois	< 3mois	< 6mois	>6mois
Valeur brute (1)	5666	554	5085	1625	2751	599	0	110
Dont provisionné (2)	385	385						
Provision correspondante (3)	307	307						
Dont non provisionné (1)-(2)	5281	169	5085	1625	2751	599	0	110
Valeur nette (1)-(3)	5359	247	5085	1625	2751	599	0	110

Evolution de la provision pour dépréciation des créances clients :

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2011
Ouverture	390
Dotations (1)	2
Reprise (2)	85
Clôture	307
Variation des provisions (1-2)	(83)
Rentrées sur créances amorties	(83)
Charge de l'exercice liée aux impayés	0

4.7 CAPITAL EMIS ET RESERVES

Le capital social est composé de 2 247 420 actions d'une valeur nominale de 3 euros.

4.8 PROVISIONS

4.8.1. Provision pour engagements de retraites

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Dotations	Utilisations et reprises	Mouvements de change	Valeur à la fin de l'exercice
Provisions pour engagements de retraites	214	5			219

Les taux utilisés pour le calcul des engagements de retraite sont de 4% pour le taux d'actualisation brut d'inflation et de 2 % pour l'augmentation moyenne des salaires. L'âge de départ à la retraite est de 62 ans. Le taux de charges sociales retenu est de 42%. Le taux de turn-over utilisé s'élève à 2% pour les salariés âgés de 40 ans et moins et 1% au-delà.

Au compte de résultat, la dotation aux provisions de 5K€ a été constatée en « charges de personnel » (Cf. Note 4.13).

4.8.2. Provision pour charges

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Valeur à la fin de l'exercice
Litige Douanes et DGCCRF*	250				250
Provision pour charges **	96		8		88
Provision pour litiges ***	672			107	565
TOTAL	1.018		8	107	903

* Suite à un contrôle mené conjointement par la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI) ayant abouti pour cette dernière à la notification d'un procès verbal de notification d'infraction en date du 22 septembre 2009, la Brigade Interrégionale d'Enquête

Vins de Dijon, qui dépend de la DGCCRF, a dressé en date du 27 septembre 2010 un procès-verbal de délit constatant la réalisation de diverses infractions au Code de la consommation notamment par la société Cottin Frères et sa filiale Laboure Roi. L'incidence financière de ce document n'est pas déterminée ni déterminable à la date d'arrêté des comptes. La société, en date du 13 décembre 2010 a sollicité la communication des annexes au procès verbal en date du 27 septembre 2010 afin de faire valoir ses droits et de formuler les observations destinées à contester le contenu dudit procès verbal.

Par ailleurs, la provision pour charges constituée pour un montant de 250K€ au titre de l'exercice précédent suite à la notification du procès-verbal précité du 22 septembre 2009 correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources par la direction au titre des deux procès-verbaux établis par la DGDDI et la DGCCRF, sans qu'il soit possible de prévoir l'échéance et l'issue des procédures, n'a pas été mise à jour faute d'éléments nouveaux.

** Provision pour charges liée à la perte résultant d'un contrat de sous-location d'un entrepôt.

*** divers litiges liés à l'exploitation, dont l'un s'est soldé favorablement sur la période.

4.9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2011	Septembre 2010
échéances		
De un à deux ans	145	277
De deux à trois ans	-	145
De trois à quatre ans	-	-
Au-delà	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à long et moyen terme	145	422
Concours bancaires courants	2.544	1.993
Part à moins d'un an des emprunts	449	421
Autres dettes financières à court terme	559	1.950
Intercos passifs destinés à la vente *		(679)
Dettes financières court terme	3.552	3.685
Total des emprunts et dettes financières	3.697	4.107

*Comptes courants Groupe au 30/09/2010.

La ventilation des échéances à plus d'un an est la suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2011	Septembre 2010
A taux fixe	91	305
A taux variable	54	117
Total	145	422

4.10 DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2011	Septembre 2010
Dettes fournisseurs	5.165	6.138
Autres dettes (mandataires)	89	120
Dettes sociales	925	694
Dettes fiscales	165	306
Autres créiteurs *	653	827
Intercos passifs destinés à la vente *		(49)
Valeur des fournisseurs et autres créiteurs	6.997	8.036

* Les autres créiteurs sont principalement constitués des avances et acomptes reçus.

4.11 AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPERATIONNELS

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2011	Mars 2010
Variation de dépréciation exceptionnelle des stocks *	441	632
Résultat de cession d'actifs	(30)	(29)
Provision titres LR USA (Cf. Note 4.4)	(67)	-
Divers	7	6
Total	351	609

* Les reprises de dépréciations de stocks figurent parmi les autres charges et produits opérationnels dès lors qu'elles ne correspondent pas à une perte de marge effective.

4.12 RESULTAT FINANCIER

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2011	Mars 2010
Résultat de change	(8)	46
Autres produits financiers		
Intérêts des emprunts et dettes financières	(58)	(228)
Autres charges financières	(7)	
Total	(73)	(182)

4.13 FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Frais de personnel

<i>en milliers d'euros</i>	Mars 2011	Mars 2010
Charges salariales	1.139	1.156
Charges sociales	465	483
Paievements fondés sur des actions	-	-
Provision pour engagements de retraite	5	10
Total frais de personnel des activités poursuivies	1.609	1.649

Effectifs

	Mars 2011	Mars 2010
Cadres	12	12
Agents de maîtrise	11	12
Employés	23	23
Ouvriers	28	30
Total	74	77

4.14 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

4.14.1 TAUX EFFECTIF D'IMPOT

Le taux effectif d'impôt sur le résultat passe de 34,5% au 31 mars 2010 à 39,1% au 31 mars 2011, principalement en raison de la non-déductibilité de la provision de 67K€ constituée sur les titres Labouré-Roi USA (cf. Note 4.11).

4.14.2 ANALYSE DES IMPOTS DIFFÉRÉS

La position fiscale différée s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2011		Septembre 2010	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Amortissements dérogatoires		217		230
Provisions pour hausse de prix		1.167		1.167
Décalages temporaires	131		13	
Provision pour engagement de retraite	75		74	
Déficits reportables *	11		1.383	
Différences d'amortissement		150		169
Autres		8	30	
Écarts d'évaluation et de réévaluation**				
Total	217	1.542	1.500	1.566
Position nette		1.325		66

* Le déficit fiscal dont disposait le Groupe au 30 septembre 2010 est totalement absorbé par la cession du Domaine de Meursault. Au 31 mars 2011, il reste 11K€ d'impôt différé actif au titre du déficit de filiales non intégrées fiscalement.

** Les impôts différés relatifs aux écarts d'évaluation ou de réévaluation des terres à vignes sont rattachés au Groupe d'actifs destinés à être cédés. Conformément à ce qui est décrit dans la note 2.3.3, ils sont présentés, dans le bilan au 30 septembre 2010, sur la ligne du bilan « Passifs destinés à la vente » et sont détaillés en note 4.16.

4.15 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2011	Mars 2010
France	4.943	4.644
Etranger et DOM TOM	8.080	6.631
UE	6.870	7.030
Total	19.893	18.305

Deux clients représentent individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé au 31 mars 2011 : 13% avec un client implanté en France et 19% avec un client appartenant à la zone UE.

4.16 RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES

Comme indiqué en Note 1, le Groupe a cédé au cours du semestre le Domaine de Meursault, générant un résultat net de 1.928 K€ qui s'analyse comme suit :

	<u>K€</u>
Prix de cession :	12.247
Valeur comptable consolidée au 30 septembre 2010 (hors impôt)	(10.565)
Frais liés à la cession (honoraires, participation des salariés)	(1.060)
Résultat brut des activités cédées :	622
Impôt exigible	(2.353)
Impôts différés (*)	3.657
Résultat net des activités cédées :	1.926

(*) : Un impôt différé passif était constaté jusqu'au 30 septembre 2010 sur les différences entre la valeur consolidée des terres à vignes (cf. Note 2.3.2) et leur valeur fiscale. Or, dans le cadre de la cession, l'impact a été amoindri en cédant les titres plutôt que les actifs de Meursault.

Les flux de trésorerie correspondants sont les suivants :

	K€
Prix de cession	12.247
Remboursement compte courant Groupe	753
Frais lié à la cession	(1.060)
Autres	(33)
Flux net de trésorerie liés aux activités abandonnées	11.907

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX RISQUES FINANCIERS :

- **Risque de crédit :**

Le Groupe ne dispose d'aucune garantie sur les crédits consentis aux clients. Toutefois, il faut signaler qu'il n'y a pas de concentration du risque de crédit en raison du nombre important et de l'implantation internationale des clients. Le Groupe gère prudemment les encours de crédit accordés à chacun des clients. Dès lors il n'a pas été jugé opportun de recourir à une assurance crédit. Le risque maximum correspond à l'encours de créances clients, net des dépréciations comptabilisées (cf. Note 4.6).

- **Risque de liquidité :**

L'endettement porte principalement sur des lignes de crédit à court terme finançant en partie le besoin en fonds de roulement. Ces lignes sont souscrites auprès de huit établissements bancaires dans des proportions et à des conditions équivalentes. Le montant des crédits court terme confirmés par écrit au 31 mars 2011 s'établit à 11,5 M€

- **Risque de marché :**

- Risque de change : la société facture l'essentiel de ses clients en euros, mais peut se trouver confrontée à une hausse mécanique de ses tarifs dans les pays utilisateurs de devises. Pour les créances facturées en devises (très peu significatives), la société supporte les risques de change correspondants à hauteur des créances engagées.
- Risque de taux : dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le groupe a détenu sur le semestre 3 swaps de taux, dont les caractéristiques étaient les suivantes :

<i>en millions d'euros</i>	Nominal	Taux	Échéance
Swap	2,5	4,05%	11/10/2010
Swap	2,5	3,99%	11/10/2010
Swap	1,5	3,85%	22/10/2010

Le montant des pertes financières réalisées sur le semestre s'élève à : 8K€

Pour la partie de l'endettement non couverte, le Groupe reste exposé à un risque de hausse des taux d'intérêt qui dégraderait son résultat financier.

5.2. SURETES CONSENTIES

Le solde des emprunts auprès d'établissements de crédit est garanti par des hypothèques, des nantissements de fonds, de titres ou de matériel.

<i>En K€</i>	<u>Mars 2011</u>	<u>Septembre 2010</u>
Solde des emprunts :		
▪ garantis par des nantissements de fonds :	172	225
▪ sans garanties :	<u>420</u>	<u>618</u>
TOTAL :	592	843

5.3. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Au 31 mars 2011, le montant des engagements d'achats de vins et de raisins s'élève à : 4.493 K€

Par ailleurs, dans le cadre de la cession du Domaine de Meursault (cf. Note 1) la société a consenti une convention de garantie d'actif et de passif à l'acquéreur, elle-même garantie par une caution bancaire (plafond : 2.3 M€ dégressive jusqu'au 30 juin 2013 et pour la durée du délai de prescription applicable en matière fiscale, parafiscale, sociale, environnementale).

5.4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'assemblée générale réunie extraordinairement le 6 mai 2011 a décidé le versement d'un dividende exceptionnel d'un montant de 4,64 euros par action.

Aucun autre évènement significatif susceptible d'affecter les comptes consolidés du Groupe COTTIN Frères n'est intervenu depuis le 31 mars 2011.

5.5 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les transactions entre la société mère et ses filiales entrant dans le périmètre de consolidation, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Les transactions entre la société mère et les filiales exclues du périmètre de consolidation ne sont pas significatives.

Enfin, le Groupe n'a pas réalisé de transactions avec d'autres entités liées au sens de la norme IAS 24.

NOTE 6 : RAPPORT D'ACTIVITE

6.1 - ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE ET COMMENTAIRES SUR LES DONNEES CONSOLIDEES

Comptes consolidés M€- IFRS	31/03/11	31/03/10	Variation K€
Chiffre d'affaires	19 893	18 305	1 588
Résultat opérationnel	930	948	(18)
Marge brute	4 409	4 218	191
Résultat net avant résultat des activités abandonnées	524	502	22
Résultat net part du groupe	2 450	502	1 948

CA par Zone K€- IFRS	31/03/11	31/03/10	Variation %
Japon	5 852	4 507	29.84%
Autres pays d'Asie	654	694	(5.76)%
UK/Irlande	5 867	5 959	(1.54)%
Amérique du Nord	1 432	1 430	0.14%
Europe Continentale	1 156	1 071	7.94%
France	4 932	4 644	6.20%
TOTAL	19 893	18 305	8.68%

Le chiffre d'affaires du Groupe Cottin Frères est en hausse de 8.68 % par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent. Chacune des zones géographiques est en hausse ou stable. La marge croit en valeur de 4.53% ce qui permet, conjugué à la baisse des frais fixes de maintenir un résultat opérationnel de 0.9 M€

Le résultat de la période et l'endettement sont significativement impactés par la cession du domaine de Meursault.

6.2 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU SEMESTRE ECOULE

Il est à noter la vente du domaine de Meursault pour un prix de 12.25 M€ générant une plus value consolidée de 1.9 M€ Un dividende de 4.64 € par action a été voté à l'Assemblée Générale du 6 mai 2011.

6.3 - EVOLUTION PREVISIBLE

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre 2011 devrait être en hausse. Le résultat net des activités poursuivies est prévu à l'équilibre.

**NOTE 7 : DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE
RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société COTTIN FRERES SA et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Nuits St Georges le 27 mai 2011

Louis COTTIN

Président Directeur Général

EXCO SOCODEC
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Dijon
51 Avenue Françoise Giroud
Parc Valmy - BP 16601
21 066 DIJON

CLEON MARTIN BROICHOT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie de Dijon
7 rue Marguerite Yourcenar
BP 67916
21 079 DIJON Cedex

COTTIN FRERES
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE
RELATIVE À LA PERIODE DU 1^{ER} OCTOBRE 2010 AU 31 MARS 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société COTTIN FRERES SA, relatifs à la période du 1^{er} octobre 2010 au 31 mars 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Dans notre rapport du 1^{er} février 2011 relatif aux comptes consolidés de l'exercice clos au 30 septembre 2010, nous avons formulé une réserve en l'absence d'éléments suffisants pour nous prononcer sur les règles et méthodes de calcul retenues pour l'évaluation de la dépréciation enregistrée sur les stocks à cette date. Au 31 mars 2011, une reprise de provision a été comptabilisée pour un montant 441 K€ impactant la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat ramenant cette dépréciation à un montant de 1 035 K€. Pour les mêmes raisons qu'au 30 septembre 2010, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le montant de la dépréciation sur les stocks et de la reprise enregistrées dans les comptes consolidés semestriels au 31 mars 2011.

Sur la base de notre examen limité et sous cette réserve, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés

résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Dijon, le 31 mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

EXCO SOCODEC

Olivier PERROUD

CLEON MARTIN BROICHOT

Pierre CLEON